

668/10/89

Kigali, le 18 OCT. 1989

30 OCT. 1989

NOTE A MONSIEUR L'ORDINATEUR TRESORIER DU RIJANDA

Ref. Let.1006/BC.1001
 du 07 déc. 1978.

Paiement par Comptable
 No. 0004. autorisé OCT. 1989
 Kigali, le
 Le Directeur du Trésor

Il y a lieu de payer aux agents indiqués ci-après
 à titre d'indemnité de restaurant, le montant indiqué en regard
 de chacun pour une mission à ... l'intérieur du pays. suivant
 les ordres de mission en annexe.

NOM & PRENOM	JOURS	TAUX	MONTANT
BAYAVUGIRUBUSA Albert	3	2500/1250	6.250
UGANISHULI Jovin	1	2500/1250	1.250
			7.500

Pour acquit,
 BAYAVUGIRUBUSA Albert
 CI N° 6270/H 423749
 UGANISHULI Jovin

Vu et approuvé par :

Le Secrétaire Général au
 Ministère du Commerce et
 de la Consommation,
 MAHARANGALI Auguste



VISA DE L'INSPECTION GENERALE
 DES FINANCES
 Kigali, le 25 OCT. 1989

Arrêté à la somme de .Sept.mille.cinq centé
 Francs Rwandais... (7.500.Frw).....

Le Gestionnaire des Crédits
 MUKAKABERA Joie.Claire...

Pour acquit
 UGANISHULI JOVIN
 CI N° 22 170
 délivré à
 KIBALIMANA
 MUKAKABERA JOIE CLAIRE

Vu pour vérification approbation

et imputation à l'article 1-8P. 18.03.03.12
 Inscrit sous poste n° 2 du 18.10.19.89

Kigali, le 18.10.19.89
 La Gestionnaire des Crédits
 MUKAKABERA Joie-Claire

Mukakabera Joie-Claire

Kigali, le 18 OCT. 1989

NOTE A MONSIEUR L'ORDINATEUR TRESORIER DU RWANDA

Ref. Let. 1006/BC.1001
 du 07 déc. 1978.

Paiement par Comptable
 No. 0024 autorisé
 Kigali, le 31 OCT. 1989
 Le Directeur du Trésor

Il y a lieu de payer aux agents indiqués ci-après à titre d'indemnité de restant, le montant indiqué en regard de chacun pour une mission à ... l'intérieur du pays, suivant les ordres de mission en annexe.

NOM & PRENOM	JOURS	TAUX	MONTANT
BAYAVUGIRUBUSA Albert	3	2500/1250	6.250
UGANISHULI Jovin	1	2500/1250	1.250
			<u>7.500</u>

*Pour acquit BAYAVUGIRUBUSA Albert
 et no 6270/4423749
 NYAKIRAMA*

Arrêté à la somme de Sept mille cinq cents Francs Rwandais (7.500.000).....

*Pour acquit
 UGANISHULI
 JOVIN
 et no 22170,
 delivre a
 KIBLIKA
 OZSENYI*

Vu et approuvé par :

Le Secrétaire Général au
 Ministère du Commerce et de
 la Consommation,
 MAHARANGALI Augustin

Le Gestionnaire des Crédits
 .. MUKAKABERA Joie Claire ..



VISA DE L'INSPECTION GENERALE
 DES FINANCES
 Kigali, le 25 OCT. 1989

[Signature]

[Signature]

Vu pour vérification approbation
 et imputation à l'article 1.80.18.03.03.12
 Inscrit sous poste n° 2 du 18.7.10/19.89
 Kigali, le 18.7.10/19.89
 La Gestionnaire des Crédits
 MUKAKABERA Joie-Claire

[Signature]

Kigali, le 18 OCT. 1989

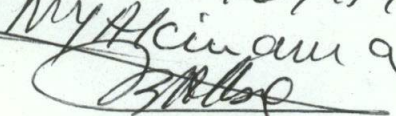
NOTE A MONSIEUR L'ORDINATEUR TRESORIER DU RWANDA

Ref. Let.1006/BC.1001
 du 07 déc. 1978.

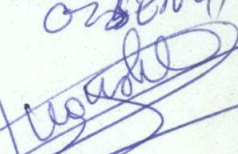
Paiement par Comptable
 No. 224 autorisé
 Kigali, le 18 OCT 1989
 Le Directeur du Trésor

Il y a lieu de payer aux agents indiqués ci-après
 à titre d'indemnité de restaurant, le montant indiqué en regard
 de chacun pour une mission à ... l'intérieur du pays, suivant
 les ordres de mission en annexe.

NOM & PRENOM	JOURS	TAUX	MONTANT
BAYAVUGIRUBUSA Albert	3	2500/1250	6.250
UGANISHULI Jovin	1	2500/1250	1.250
			<u>7.500</u>

Pour acquit, BAYAVUGIRUBUSA Albert
 CI No 0270/1442249
 Nyakirama


Arrêté à la somme de Sept mille cinq cents
 Francs Rwandais (7.500.000).....

Pour acquit
 UGANISHULI JOVIN
 CI No 0270
 délivré
 à KIBILINGA
 ORSEMUYI


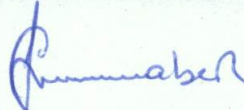
Vu et approuvé par :

Le Secrétaire Général au
 Ministère du Commerce et de
 la Consommation,

MAHARANGALI Augustin

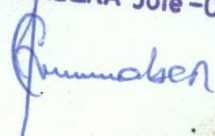


Le Gestionnaire des Crédits
 ... MUKAKABERA Joie Claire



Vu pour vérification approbation
 et imputation à l'article 1.8P... 18.03.05.12
 Inscrit sous poste n° 2... du 18/10/19 89

Kigali, le 18/10/19 89
 La Gestionnaire des Crédits
 MUKAKABERA Joie-Claire



VISA DE L'INSPECTION GENERALE
 DES FINANCES
 Kigali, le 25 OCT. 1989

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DU COMMERCE
ET DE LA CONSOMMATION
B.P. 476 KIGALI.

ORDRE DE MISSION

Nom et prénom : *Bayarigambura Albert*
Grade : *fonctionnaire*
Fonction : *Agent de l'Etat*
Est autorisé à se rendre de Kigali à : *CYANGURU*
Moyen de déplacement : *VEHICULE OFFICIEL*
Motif de déplacement : *SERVICE*
Durée de la mission : *3 jours*
Date de départ : *21.10.1989*
Date de retour : *21.10.1989*

Arrivé le *1/10/89* à *Cyanguru*

Départ le *3/10/89* de *Cyanguru*

MUSEMINALI P. Lamisi
Inspecteur du commerce

Donné à Kigali, le *20/9/89*

LE MINISTRE DU COMMERCE
ET DE LA CONSOMMATION,
UWILINGIYIMANA Juvénal.

MAHARANGALÉ Augustin
Secrétaire Général

6250 ✓
ou

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DU COMMERCE
ET DE LA CONSOMMATION
B.P. 476 KIGALI.

ORDRE DE MISSION

Nom et prénom : UGA NISHULI JOVIN
Grade : Rédacteur
Fonction : Agent de l'Etat
Est autorisé à se rendre de Kigali à : GISENYI
Moyen de déplacement : Véhicule officiel
Motif de déplacement : Service
Durée de la mission : 1 journée
Date de départ : 21.09.89
Date de retour : 21.09.89

Arrivé le 21.09.89

Départ 21.09.89

Donné à Kigali, le 21.09.89

LE MINISTRE DU COMMERCE
ET DE LA CONSOMMATION,
UWILINGIYIMANA Juvénal.



MAHARANGALI Augustin
Secrétaire Général

1250 ✓
VM